

# **Migration : Le Maroc appelle au renforcement des dynamiques régionales pour mettre en œuvre le pacte de Marrakech**

**19.10.2022 Migration : Le Maroc appelle au renforcement des dynamiques régionales pour mettre en œuvre le pacte de Marrakech**

Le Maroc a appelé, mercredi à Genève, au renforcement des dynamiques régionales, afin de favoriser la mise en œuvre des principes et objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), adopté en 2018 à Marrakech.

Le Royaume est intimement convaincu qu'un essaimage entre régions permettra de disséminer, d'adapter et de faire converger les vues pour des migrations sûres et régulières, a indiqué l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc, Omar Zniber, à l'occasion de la 5-ème session du 4ème Forum Annuel du Réseau sur les migrations.

Investi d'une triple responsabilité, le Maroc a joué une part importante dans la mise en œuvre des objectifs contenus dans le PMM, d'abord en tant qu'hôte du Pacte, de pays champion et enfin d'organisateur de deux consultations régionales,

africaine et arabe, a rappelé M. Zniber.

Il a, dans ce sens, évoqué la création de l'Observatoire Africain des Migrations par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a voulu que l'Afrique puisse concevoir sa propre vision alliant développement, migration et opportunités économiques.

Le fait migratoire concerne essentiellement l'Afrique, a-t-il souligné, précisant que sur les 8,4 millions de migrants en Afrique de l'Ouest, moins de 10% d'entre eux se dirigent vers l'extérieur du continent. Par ailleurs, M. Zniber a assuré que le Maroc se joint au Secrétaire général des Nations unies pour garantir une avancée notable sur quatre chantiers prioritaires, à savoir la promotion de sociétés inclusives et l'inclusion des migrants dans la réponse au Covid-19, la promotion d'une migration sûre et régulière, la prévention des pertes humaines et d'autres tragédies pendant la migration et le renforcement des capacités.

Au niveau national, et en accord avec ses engagements internationaux, le Maroc agit au travers d'une double approche mêlant efficacité et engagement, a affirmé le diplomate, faisant savoir que depuis 2013, le Maroc a établi une stratégie nationale d'immigration et d'asile inédite dans la région.

Elle suit une approche humaniste et globale, conforme au droit international, privilégiant le respect des Droits de l'homme, la coopération internationale via le processus multilatéral, a-t-il détaillé, relevant que dans le sillon de cet

engagement, le Royaume a mené deux campagnes de régularisations au profit de 50.000 personnes, en provenance d'Afrique (95%) et du Monde arabe (5%).

Le Maroc met en cohérence son discours sur la migration et ses actions sur le terrain, a soutenu M. Zniber, notant qu'au-delà de la stratégie établie, le Royaume a été au rendez-vous de ses engagements pendant la pandémie, en assurant la gratuité vaccinale pour l'ensemble des résidents réguliers et irréguliers.

L'efficacité de l'approche marocaine passe également par une coopération internationale accrue : « le Maroc a signé trois memoranda d'entente avec la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, afin de développer la coopération avec ses pays partenaires en matière migratoire », a fait savoir l'ambassadeur. Cette coopération est autant active du côté du versant africain qu'europpéen, a-t-il poursuivi, rappelant à ce titre que le Maroc a repoussé des centaines d'assauts sur les passages routiers au nord du Maroc, tout en multipliant les opérations de sauvetage en mer.

« Notre approche afin de renforcer le plan d'action du Réseau pour 2022-2024, de préparer le prochain round des examens régionaux et enfin de nourrir le prochain rapport d'étape sur le Pacte du Secrétaire général, prévu en 2024, doit prendre en considération l'intégration des défis croissants relatifs aux effets des changements climatiques et le renforcement du nexus développement et migration », a conclu M. Zniber.

**Source**

: <https://2m.ma/fr/news/Migration-Le-Maroc-appelle-au-renforcement-des-dynamiques-regionales-pour-mettre-en-oeuvre-le-pacte-de-Marrakech-20221019>